



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ENFIN DESSERVI; LES PLASTIQUES AGRICOLES NE VONT PLUS DANS LES BACS!

Saint-Hyacinthe, le 25 août 2025

À compter du **15 octobre 2025**, les matières visées par un programme de récupération déposées dans les bacs de déchets et/ou récupération ne seront plus acceptées. Veuillez utiliser exclusivement les points de dépôt AgriRÉCUP, dont le tout nouveau site du Canton de Roxton en opération depuis juillet 2025.

Merci à tous les agriculteurs déjà engagés dans cette démarche. Votre collaboration et votre souci de l'environnement sont essentiels. Ce nouveau point de dépôt vient appuyer vos efforts concrets et rendre la récupération encore plus simple et efficace. Grâce à cette ouverture, **l'ensemble du territoire de la Régie est désormais desservi**, facilitant ainsi la récupération des plastiques agricoles.

Ce service vise à offrir aux producteurs agricoles une solution accessible, écoresponsable et durable pour la gestion de ces matières, contribuant activement à la protection de l'environnement.

L'agriculture de demain commence par les gestes d'aujourd'hui. Ensemble, contribuons à une agriculture plus propre, plus responsable et tournée vers l'avenir.

Merci à tous ceux qui s'engagent à faire la différence sur le terrain.

i Important : Veuillez consulter le site web d'AgriRÉCUP pour connaître les consignes de préparation des plastiques agricoles avant de les déposer.



Pour en savoir plus sur les programmes d'AgriRÉCUP ou pour trouver d'autres points de dépôt, visitez le site officiel : <https://agrireocup.ca/> ou communiquez :  info@agrireocup.ca .

Source : Communications RIAM
450 774-2350
www.riam.quebec